

3-6-4 ADAPTATION DES OUTILS

TYPES D' ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE	2
LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES	2
DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ	2
WEBOGRAPHIE	3

L'organisme public s'assure que les outils de travail soient utilisables quels que soient

- *le handicap ou la maladie du collaborateur,*
- *les difficultés liées à un éloignement de l'emploi*

Objectif : Respecter le droit de chacun de gagner sa vie (Iso 26000 article 6.4.2.1) ; établir des programmes mixtes personnels / direction pour la promotion de la santé et du bien être (Iso 26000 article 6.4.7.2)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Être vigilant au moment de l'achat à l'accessibilité des outils
- Être à l'écoute des personnels concernés pour identifier les besoins spécifiques
- Mettre les sites internet en conformité avec les normes en vigueur
- Exploiter le rapport annuel du médecin du travail

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

Nombre de réalisations par rapport aux besoins déclarés

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- *Agefiph*
- *FIPHFP*
- Entreprises spécialisées (ex. traduction en braille...)
- Médecin du travail
- Personnels concernés
- Service informatique
- RH
- CHSCT

AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

Responsabilité économique

LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



Le site de l'Agefiph [p.3]

Le site du FIPHFP [p.3]



INRS_guide_conception_lieux_situations_travail_sept2011.pdf

Agefiph - Guide compensation - juin 2007 [p.3]



guide_adaptations_pedagogiques_juillet2010.pdf

DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ



Code du travail

L4612-1 et suivants : *CHSCT*

L4612-11: aménagement des postes

WEBOGRAPHIE

Le site de l'Agefiph : <http://www.agefiph.fr/Personne-handicapee/Compensation-du-handicap>

Le site du FIPHFP :

<http://www.fiphfp.fr/Au-service-des-employeurs/Aides-FIPHFP/Aides-techniques/Adaptations-du-poste-de-travail>

Agefiph - Guide compensation - juin 2007 :

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/1183127318_guide_compensation.pdf